Cadre réservé à l'administration

Acompte :
N°Quittance :
N° de paiement :
Montant :
Payé le :

Solde :
N°Quittance :
N° de paiement :
Montant :
Payé le :

Réservation du/...../..... Au/...../.....

CONTRAT DE LOCATION AUX ASSOCIATIONS et ENTREPRISES

Salle Multifonctionnelle « Aux Mitans des Marais »

Salles « Les Salines » et/ou « Les Claires »

Raison Sociale * :

Adresse * :

Téléphone * :

Courriel * :

GRANDE SALLE "Les Claires" Capacitée maximum : 330 personnes pour spectacle						
	TARIF LOCATION		TARIF ACOMPTE		Commentaires	Choix
	WEEK-END	JOURNEE (du mardi au jeudi)	WEEK-END	JOURNEE (du mardi au jeudi)		
Associations communales / intercommunales	280 €	180 €	100 €		1 mise à disposition gratuite par an (selon article 2-2 du règlement intérieur) avec 50€ de participation aux frais de fonctionnement	
Programmation Annuelle Communale	Mise à disposition gratuite aux associations communales conventionnées qui proposent des animations gratuites ouvertes à tous ; si entrées payantes 50€ de participation aux frais de fonctionnement					
Associations hors communes	550 €	350 €	200 €			
Entreprises (salons - séminaires)	600 €	300 €	200 €	100 €		

Mairie de Saint-Just-Luzac- 9 place André Dullin 17320 SAINT-JUST-LUZAC
Tél : 05 46 85 13 03
Courriel : compta@saintjustluzac.fr
www.st-just-luzac.fr

SALLE D'EXPOSITION

Capacitée maximum : 60 personnes pour spectacle

	TARIF LOCATION			TARIF ACOMPTE		Commentaires	CHOIX
	WEEK-END	JOURNEE (du mardi au jeudi)	1/2 JOURNEE	WEEK-END	JOURNEE (du mardi au jeudi)		
Associations communales SAINT-JUSTAISES-LUZACAISES	80 €		50 €	40 €		AG : mise à disposition gratuite aux associations communales conventionnées qui proposent des animations ouvertes à la population	
Programmation Annuelle Communale	Mise à disposition gratuite aux associations communales conventionnées qui proposent des animations gratuites ouvertes à tous ; si entrées payantes 50€ de participation aux frais de fonctionnement						
Associations hors commune	/	100 €	/	/	40 €	Tarif pour réunions + AG	
Entreprises (salon-séminaires)	/	/	/	150 €	75 €	Paiement à la réservation	
Dernières minutes sans cuisine personnes et associations Saint-Justais	/	/	/	150 €	/		
Dernières minutes avec cuisine personnes et associations Saint-Justais	/	/	/	200 €	/		
Dernières minutes sans cuisine personnes et associations Hors Saint-Justais	/	/	/	200 €	/		
Dernières minutes avec cuisine personnes et associations Hors Saint-Justais	/	/	/	300 €	/		

BESOIN MATERIEL

	Salle "Les Claires"		Salle "Les Salines"	
Matériel	Quantité maximum	Quantité souhaitée	Quantité maximum	Quantité souhaitée
Tables rectangulaires (120/80)	60		20	
Tables rondes (150cm de diamètre)	8		0	
Chaises	300		60	

Mairie de Saint-Just-Luzac- 9 place André Dullin 17320 SAINT-JUST-LUZAC
Tél : 05 46 85 13 03
Courriel : compta@saintjustluzac.fr
www.st-just-luzac.fr

*Nature de la manifestation :

*Entrée payante : ☐ OUI Montant : ……..

☐ NON

Du ……/……../……

Au ……/……../……

Remise des clefs le vendredi à 15H00 et état des lieux d'entrée.

Restitution des clefs le lundi à 09H00 et état des lieux sortant.

Prix total : ……..€

Un acompte d'un montant de …….. € devra être versé dès lors que le contrat sera signé des deux parties.
Le solde de la location d'un montant de ……€ sera à régler après l'état des lieux sortant.
Les deux cautions de 500 € pour la location du bâtiment, et de 200 € pour le ménage seront restitués conformément à l'état des lieux sortant.

Le numéraire n'est pas accepté. Fin des encaissements des chèques à partir du 01 janvier 2027. PAIEMENTS EN CARTE BANCAIRE UNIQUEMENT AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE OU PAR VIREMENT BANCAIRE (le virement devra être reçu avant la manifestation, date convenue en amont avec le Régisseur Principal).

TRESOR PUBLIC

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	17000	00002004442	66	TPLAROCHELL E

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Indentifier Code)
FR76	1007	1170	0000	0020	0444	266	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

RECETTES DIVERSES CNE.DE SAINT-JUST-LUZAC REGIE RECETTES

Déclare avoir pris connaissance du règlement d'utilisation de la salle multifonctionnelle et accepte le contrat de location suivant :

- La location est consentie pour la durée définie ci-dessus.
- Les horaires fixés pour les états des lieux par accord entre le locataire et le responsable de la salle devront être respectés.
- Un état des lieux complet sera fait avant et après la location.
- La responsabilité civile du locataire pourra être recherchée en cas de préjudice (attestation d'assurance à joindre obligatoirement, et datant de moins de 3 mois).
- **Le locataire prend en charge le mobilier et les équipements contenus dans la salle et en est pécuniairement responsable en cas de dégradation, casse, perte ou vol.**
- Les sols devront être balayés et nettoyés correctement. Les sanitaires seront lavés et désinfectés. Les équipements de la cuisine seront laissés propres. Les tables et chaises devront être lavées et rangées. **En cas de non-respect, la caution ménage ne sera pas restituée.**
- Tous les déchets seront mis dans des sacs poubelle fermés et déposés dans le container prévu à cet effet. Les déchets recyclables seront déposés dans les sacs jaunes mis à disposition lors de la remise des clés. Le verre sera déposé au point de collecte situé Place de Verdun.

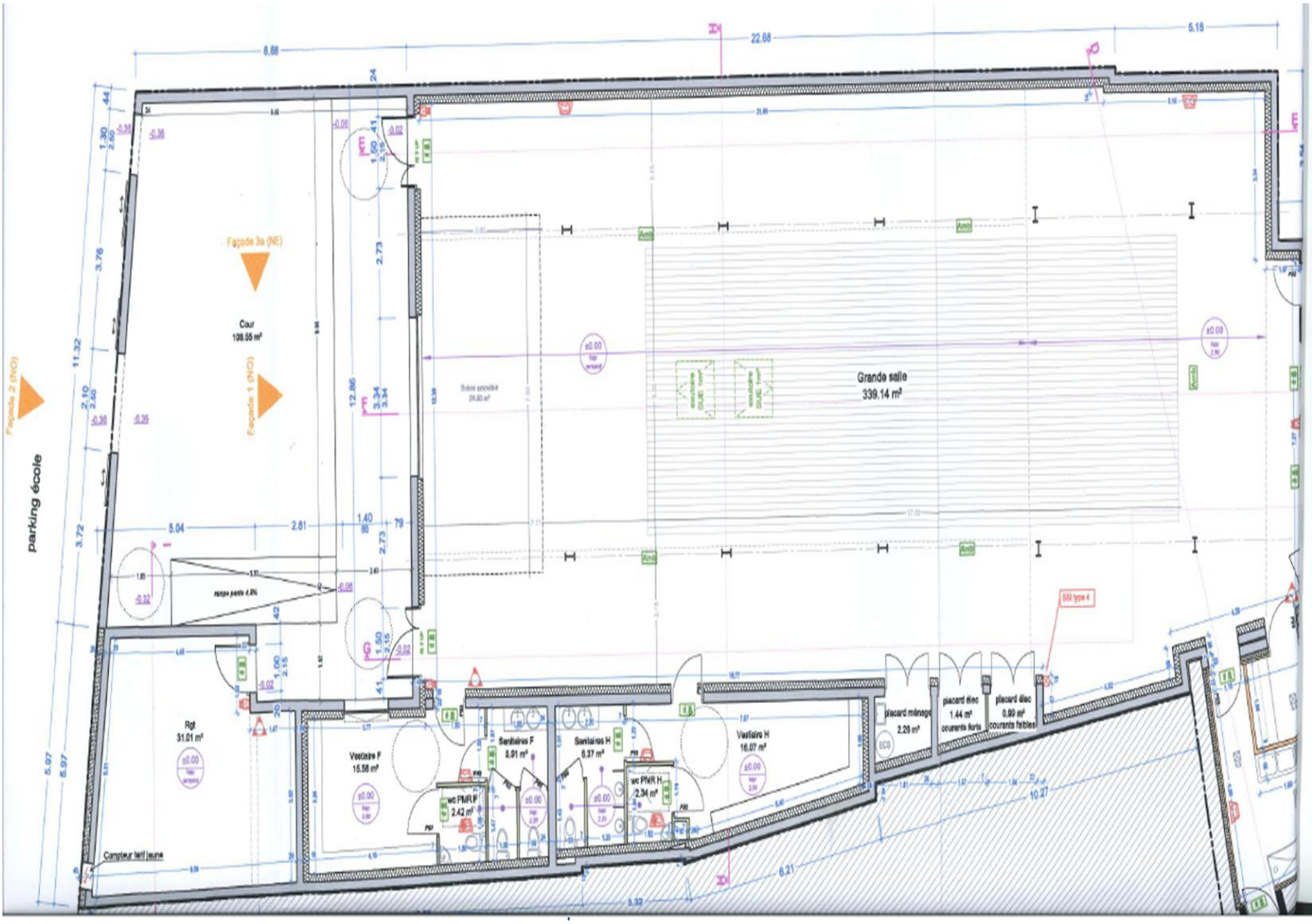
- Il est formellement interdit d'utiliser des punaises ou du ruban adhésif sur toutes les surfaces, ainsi que de planter des clous ou de percer dans quelque endroit que ce soit de la salle et de ses dépendances (y compris sur les panneaux acoustiques).
- La climatisation et le chauffage sont programmés à distance. **Il est strictement interdit de toucher au boitier dans la salle.**
- Tout dysfonctionnement électrique ou des systèmes de réfrigération ou chauffage devra être signalé.
- Il est interdit de fumer ou vapoter à l'intérieur de l'ensemble du bâtiment.
- **En cas de perte de la clé, la caution du bâtiment (500 euros), ne sera pas restituée.**

*MENTION OBLIGATOIRE

Fait à Saint-Just-Luzac,
Le …../…../……

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »
Le locataire

Le Maire,
Ghislaine LE ROCHELEUIL-BEGU,



Tél : 05 46 85 13 03
Courriel : compta@saintjustluzac.fr
www.st-just-luzac.fr